

BULLETIN MUNICIPAL
ENTRE CHARENTE ET JAVARD
N°01 | AOÛT 2020



Montignac-Charente

C'EST MON PLAISIR



MUNICIPALITÉ
Sortie pédagogique

SOLIDARITÉ
Covid-19

INFORMATION
Budget 2020

VIE DU VILLAGE
L'accueil de jour



INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 26 mai à 18h, muni de sa double casquette d'ancien maire et de doyen des élus, James Chabauty a présidé l'installation du nouveau maire. Seul candidat, il a donc été réélu par 14 voix et 1 bulletin blanc.

C'est le plus jeune élu, Matthias Brillanceau, qui lui a remis son écharpe. James Chabauty a alors rendu hommage aux membres du conseil sortant ainsi qu'aux employés municipaux.

Le souhait du maire étant d'avoir 4 adjoints (comme dans le mandat précédent) ayant été accepté par les conseillers, les personnes proposées par le maire ont été élues, à savoir : Jean-Jacques Roulaud (1^{er} adjoint), Bernadette Barreaux (2^{ème} adjointe), Joël Comte (3^{ème} adjoint) et Jean Raineteau (4^{ème} adjoint).

La charte de l'élu local a été lue, document distribué à chaque membre du conseil.

(article Charente Libre du 29 mai 2020)

Chères Montignacaises, chers Montignacais,
Comme vous le savez, le premier tour des élections s'est tenu le 15 mars dernier et la liste que je conduisais aux côtés de mes colistiers, « Construisons aujourd'hui pour exister demain » a été élue.

Je tiens à vous remercier ainsi que mon équipe pour la confiance que vous nous avez témoignée et renouvelée.

Puis, la crise sanitaire a complètement bouleversé nos vies, et nous avons découvert une société confinée, où la distanciation sociale était le maître mot. Mais nous avons aussi découvert – et je veux retenir cela – un formidable élan de solidarité de la part des commerçants et habitants de Montignac. Je voudrais remercier le personnel communal pour son engagement et son dévouement qui ont permis de continuer l'action de service public, malgré les risques encourus.

La vie municipale a été fortement perturbée par la crise sanitaire.

Cependant, grâce à l'investissement des nouveaux élus et de l'ancienne équipe dont le mandat a été prorogé jusqu'au 26 mai dernier, la gestion de la commune a pu se poursuivre. En tant que Maire, je veux vous dire ma fierté et ma reconnaissance de voir tous ces élus œuvrer main dans la main, mobilisés comme jamais, pour agir au plus près de vos besoins.

Je remercie les anciens conseillers municipaux pour m'avoir aidé, soutenu pendant les six années passées ainsi que pour le travail qu'ils ont accompli sans relâche.

Sur le terrain, aux côtés de très nombreux bénévoles anonymes, nous avons agi pour que cette période compliquée soit la moins éprouvante pour vous.

En mairie, grâce aux « visioconférences », nous avons dialogué et pris les décisions qui s'imposaient, pour poursuivre nos engagements et assurer la continuité du service public et ses missions.

Avant notre réélection, nous nous sommes engagés à développer une meilleure communication ; c'est ce que nous tentons de faire avec ce premier numéro d'information du bulletin municipal qui relate la mobilisation collective qui s'est mise en place à Montignac ces dernières semaines. Afin de garder un lien étroit avec vous, et d'être plus à votre écoute, nous avons décidé de créer une page Facebook qui permet à bon nombre d'entre vous de s'informer sur la vie municipale et intercommunale.

De nouveaux élus, une nouvelle dynamique s'installe, de nombreuses idées émergent et les commissions municipales sont à pied d'œuvre.

« De nouveaux élus, une nouvelle dynamique s'installe, de nombreuses idées émergent et les commissions municipales sont à pied d'œuvre. »

Dès à présent, nous allons devoir chiffrer les projets, les planifier et les réaliser dans la mesure où notre budget le permettra.

Concernant les dotations de l'état que nous avons reçues, elles sont identiques à celles de l'année dernière et ne tiennent même pas compte de l'inflation !

Dans l'attente de reprendre le cours de nos vies, probablement modifié pour un temps encore long, je veux vous assurer de ma parfaite et entière solidarité, et vous invite à rester prudents, vigilants et à respecter les gestes barrières qui nous épargneront de la propagation de ce terrible virus.

Mais cette crise est porteuse d'espoir : il suffit de voir les moments de solidarité ou de bravoure auxquels on a assisté, de la part de toutes celles et ceux qui ont continué à faire tourner le pays en risquant leur santé.

Prenez soin de vous et des vôtres et à très bientôt.

James Chabauty,
 Maire de Montignac-Charente

Groupes de travail des élus

COMMISSIONS INTERNES

Entretien, voirie, travaux communaux

James CHABAUTY
Jean-Jacques ROULAUD
Bernadette BARREAUX
Joël COMTE
Jean RAINETEAU
Philippe BOURDIN-FAUSSEREAU
Jordan VILLENEUVE
Jonathan ESCHYLLE
Danièle PAILLOUX

Gestion des bâtiments, logements locatifs, salles communales

James CHABAUTY
Jean-Jacques ROULAUD
Bernadette BARREAUX
Joël COMTE
Jonathan ESCHYLLE
Patrick ALLEAU

Achats, fournitures, investissement, préparation du budget

James CHABAUTY
Jean-Jacques ROULAUD
Jean RAINETEAU
Philippe BOURDIN-FAUSSEREAU
Laurent VUAILLET
Anne-Marie GIN
Matthias BRILLANCEAU

Utilisation du nouveau bâtiment

James CHABAUTY
Jean-Jacques ROULAUD
Bernadette BARREAUX
Joël COMTE
Jean RAINETEAU
Benoît LERICHE
Jordan VILLENEUVE
Matthias BRILLANCEAU

COMMISSIONS EXTERNES

Tourisme, fleurissement, patrimoine, camping, cérémonies

Jean-Jacques ROULAUD
Bernadette BARREAUX
Philippe BOURDIN-FAUSSEREAU
Benoît LERICHE
Patrick ALLEAU
Nathalie MAURIN

Bulletin municipal, site internet, Facebook

Benoît LERICHE
Danièle PAILLOUX
Jean RAINETEAU
Laurent VUAILLET
Maryline ALLEAU
Martine CHABAUTY

Commission d'appel d'offres

Président : James CHABAUTY
Titulaires : Matthias BRILLANCEAU
Jonathan ESCHYLLE
Laurent VUAILLET
Suppléants : Patrick ALLEAU
Philippe BOURDIN-FAUSSEREAU
Jean-Jacques ROULAUD

Délégués Agence Technique Départementale de la Charente

Titulaire : Benoît LERICHE
Suppléant : Joël COMTE

Délégués Syndicat Intercommunal d'Énergies de Hiersac/St-Amant-de-Boixe

Titulaire : Jean-Jacques ROULAUD
Suppléant : Anne-Marie GIN

Délégués auprès du SIVOS MONTIGNAC-MARSAC

Titulaires : James CHABAUTY
Anne-Marie GIN, Jonathan ESCHYLLE
Suppléants : Patrick ALLEAU
Philippe BOURDIN-FAUSSEREAU

Délégués Syndicat Mixte de la Fourrière

Titulaire : Joël COMTE
Suppléant : Nathalie MAURIN

Délégués Syndicat Intercommunal d'Eau Potable Nord-Ouest Charente

Titulaire : Joël COMTE
Suppléant : Anne-Marie GIN

Délégués Gidon de Vars

Titulaire : Jean RAINETEAU
Suppléant : Matthias BRILLANCEAU

Délégués Gidon de Vouharte

Titulaire : Jean RAINETEAU
Suppléant : Matthias BRILLANCEAU

Référent Ambroisie

Bernadette BARREAUX

Référent Tempête

Jonathan ESCHYLLE

Commission "affaires sociales"

James CHABAUTY, Danièle PAILLOUX
Bernadette BARREAUX, Nathalie MAURIN
Philippe BOURDIN-FAUSSEREAU

Référents "personnes vulnérables"

Bernadette BARREAUX
Jean-Jacques ROULAUD
Philippe BOURDIN-FAUSSEREAU
Laurent VUAILLET, Patrick ALLEAU
Anne-Marie GIN, Danièle PAILLOUX
Nathalie MAURIN

Correspondant défense

Joël COMTE

Référent "gens du voyage"

Jonathan ESCHYLLE



James CHABAUTY



Jean Jacques ROULAUD



Joël COMTE



Bernadette BARREAUX



Jean RAINETEAU



Patrick ALLEAU



Philippe BOURDIN-FAUSSEREAU



Matthias BRILLANCEAU



Jonathan ESCHYLLE



Anne-Marie GIN



Benoît LERICHE



Nathalie MAURIN



Danièle PAILLOUX



Jordan VILLENEUVE



Laurent VUAILLET

Sortie pédagogique des nouveaux élus

Deux samedis matin (le 13 et le 20 juin) ont été consacrés à une rapide recension des actions à envisager par rapport à certains lieux ou bâtiments qui nécessitent des interventions parfois urgentes, selon un calendrier qui reste à établir et dans la limite d'un budget très serré.

Samedi 13 juin : MONTIGNAC BOURG (visite de 3 heures)

Partant de la salle multi-activités et cantine⁽¹⁾, nous avons descendu la rue du Javard, poursuivi jusqu'au cimetière dont l'allée centrale pentue ravinée par les pluies doit être repensée ainsi que la grange qui servait autrefois de garage pour le corbillard. Au sortir du cimetière, nous sommes allés voir les restes de l'église Saint-Etienne⁽²⁾ enfouis sous les herbes puis passés près d'une pompe à eau à restaurer. Après la place des Albizias où est installée la borne de recharge électrique pour voiture et vélo (non mise en service ce jour) et après les Halles qui ont besoin d'une autre vitre pour les protéger du froid et du vent, nous sommes montés jusqu'au donjon où le chemin⁽³⁾ qui y mène nécessite d'être sécurisé en raison de sa dangerosité et des chutes de pierres.

Nos pas nous ont conduits ensuite au champ de foire (Place Taillefer) où une grange mériterait d'être transformée. Descendant la rue des Remparts, nous sommes passés devant des logements communaux puis un petit parking derrière lequel des chutes de pierres doivent être endiguées par un grillage.

La visite s'est terminée par l'hippodrome, avec la visite des locaux du Cercle des Jeunes de Montignac où de nombreux canoës, gilets de sauvetage attendent les amateurs. Enfin, la salle panoramique⁽⁴⁾ dont le toit est à refaire en raison de fuites importantes et le gîte qui mériterait d'être plus connu ou signalé car il offre une agréable et assez grande capacité d'accueil.

Samedi 20 juin : MONTIGNAC ET SES VILLAGES (visite de 2 heures 30)

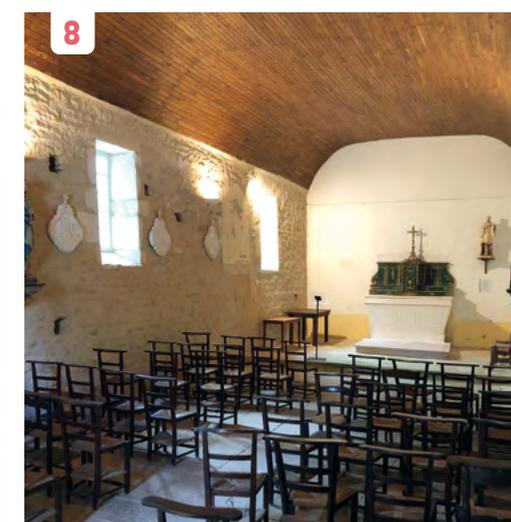


Le camping de Montignac⁽⁵⁾ a été passé au peigne fin en ce qui concerne l'accueil et les sanitaires afin de prendre les mesures nécessaires pour répondre à un accueil optimal prévu du 13 juillet au 30 août 2020. Puis le beau parcours de canoë-kayak⁽⁶⁾ nous a été présenté et beaucoup ont

déploré les incivilités (déchets, feux de camp...) qui régulièrement venaient le salir.

Au pont de Lachenaud, face au terrain de foot⁽⁷⁾, il a été rappelé qu'un espace devait être obligatoirement proposé par la commune aux gens du voyage. Un référent doit être désigné au sein du conseil, dans les plus brefs délais, pour s'en occuper. La visite s'est poursuivie par les villages du Ménadeau, de Chebrac (où l'église⁽⁸⁾ restaurée nous a été montrée ainsi que le cimetière), de Chardonneau où un périmètre de sécurité va être installé suite aux dégâts occasionnés par les termites. Le circuit s'est alors terminé par Le Tapis où une halte a été faite au port où force est de constater qu'il faudra désembourber le bras de la Charente qui ne permet presque plus l'écoulement de la rivière, puis Les Boiteaux et Lugérat.

Ainsi donc, chers concitoyens et lecteurs, le travail qui attend le nouveau conseil est considérable mais chacun d'entre nous s'efforcera de pallier tous ces manques et d'y apporter la meilleure solution possible, votre collaboration à ce propos nous sera très précieuse.



L'adaptation au Covid-19

La crise du coronavirus a bouleversé nos habitudes et nos certitudes.

Dès le début du confinement et de la proclamation de l'état d'urgence sanitaire, la mairie et les élus ont répondu présents et ont su faire face, avec leurs moyens, à cette situation pour le moins inédite et exceptionnelle.



Tout d'abord, un numéro de téléphone d'urgence a été mis en place afin de contacter les personnes fragiles et isolées de la commune. Nous avons mis en place, pour les élèves n'ayant pas accès à internet ou plus largement aux outils numériques, une distribution des devoirs donnés par les maîtresses.

Par la suite, nous avons organisé la fabrication de masques suivant la norme AFNOR et nous avons assisté à un élan de solidarité remarquable.

Vingt-cinq couturières et quinze aides ont contribué à la fabrication de 1980 masques.

Nous sommes très fiers des Montignacaises et Montignacais de répondre toujours présents pour valoriser humainement notre village. Nous tenons d'ailleurs à remercier une fois de plus tous les bénévoles ayant participé à la confection de ces masques.

Il est aussi important de rappeler que la commune a été l'une des premières du département à faire une demande de dérogation auprès de la préfecture afin que notre cher marché puisse être maintenu dans le respect de toutes les mesures sanitaires.

De plus, le conseil municipal a décidé d'annuler les loyers des commerçants locataires de la commune pour les deux mois de confinement où leurs activités étaient arrêtées.

Suite à la proposition de la communauté de communes Coeur de Charente, nous avons décidé de participer au fonds d'aide « Covid 19 » pour les animateurs économiques ayant perdu la quasi-totalité de leur chiffre d'affaires sur la période, à hauteur de 4 euros par habitant. Il est à souligner, que toutes les communes de la CDC ont contribué à cet effort mutualisé.

Concernant, la reprise des écoles, l'Education nationale nous a fourni un protocole d'une soixantaine de pages, avec un panel de mesures et de modalités à appliquer, distanciation physique, gestes barrières, absence de brassage des élèves (interclasses)...

Ces mesures ont été soigneusement appliquées afin de ne faire courir aucun risque aux élèves, enseignantes ou agents de la commune. Les nettoyages se sont multipliés donnant des journées rythmées par le lavage des mains, les cours et les récréations...



Budget municipal 2020

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	RÉALISÉ 2019	BUDGET 2020	DIFFÉRENCE
Charges à caractère général	163 603,92 €	330 730,00 €	167 126,08 €
Charges de personnel	248 517,45 €	255 000,00 €	6 482,55 €
Virement section investissement	0,00 €	114 853,00 €	114 853,00 €
Autres charges de gestion courante	83 465,27 €	98 000,00 €	14 534,73 €
Atténuation de produits	62 617,00 €	62 617,00 €	0,00 €
Remboursement intérêts emprunts	16 646,13 €	15 100,00 €	-1 546,13 €
Charges exceptionnelles	456,77 €	700,00 €	243,23 €
TOTAL	575 306,54 €	877 000,00 €	301 693,46 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	RÉALISÉ 2019	BUDGET 2020	DIFFÉRENCE
Excédent de fonctionnement reporté	126 483,36 €	242 003,11 €	115 519,75 €
Remboursement salaires	4 298,49 €	3 800,00 €	-498,49 €
Cantine, camping, concessions cimetiere	48 286,73 €	24 206,00 €	-24 080,73 €
Impôts et taxes	372 062,72 €	348 564,00 €	-23 498,72 €
Dotations, subventions de l'état	179 766,71 €	170 875,00 €	-8 891,71 €
Revenus des loyers	82 929,66 €	87 487,89 €	4 558,23 €
Produits financiers	3,06 €	0,00 €	-3,06 €
Produits exceptionnels	3 478,62 €	64,00 €	-3 414,62 €
TOTAL	817 309,35 €	877 000,00 €	59 690,65 €

DÉPENSES EN INVESTISSEMENT	RÉALISÉ 2019	BUDGET 2020	DIFFÉRENCE
Solde reporté	0,00 €	97 666,36 €	97 666,36 €
Subventions investissement	47 011,54 €	0,00 €	-47 011,54 €
Remboursement capital emprunts	125 494,41 €	173 701,64 €	48 207,23 €
Immobilisations incorporelles	1 080,00 €	5 700,00 €	4 620,00 €
Immobilisations corporelles	17 593,36 €	55 189,00 €	37 595,64 €
Immobilisations en cours	626 423,68 €	83 843,00 €	-542 580,68 €
TOTAL	817 602,99 €	416 100,00 €	-401 502,99 €
TOTAL FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT	1 392 909,53 €	1 293 100,00 €	-99 809,53 €

RECETTES EN INVESTISSEMENT	RÉALISÉ 2019	BUDGET 2020	DIFFÉRENCE
Excédent reporté	306 731,29 €		-306 731,29 €
Virement de la section fonctionnement	0,00 €	114 853,00 €	114 853,00 €
Fonds divers, FCTVA	54 939,62 €	100 000,00 €	45 060,38 €
Subventions État, Région, Département...	357 815,82 €	198 247,00 €	-159 568,82 €
Emprunts et cautions loyers	450,00 €	3 000,00 €	2 550,00 €
TOTAL	719 936,73 €	416 100,00 €	-303 836,73 €
TOTAL FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT	1 537 246,08 €	1 293 100,00 €	-244 146,08 €

Le mot des associations

L'AGILITY CLUB

L'Agility Club des Vallées se retrouve les mercredi et samedi après-midi pour des cours d'éducation canine et d'agility. Les éducateurs diplômés de la centrale canine utilisent des méthodes positives pour l'apprentissage des chiens qui renforcent la complicité du couple maître-chien.

Malheureusement le concours d'agility qui devait être organisé le 22 mars avec 90 équipes inscrites a dû être annulé de part au confinement. Cette manifestation ne pourra pas être reportée, les calendriers de concours d'agility dans la région sont déjà bien remplis avec une reprise difficile.

Nous tenons à remercier la mairie pour le fauchage du terrain à la sortie du déconfinement ce qui nous a permis de reprendre les cours rapidement en petits groupes de 10 maximum avec le respect des gestes barrières.

Depuis le 5 juillet l'Agility Club des Vallées propose une balade canine par mois. Ce qui permet de promener les chiens à plusieurs mais aussi de travailler la sociabilité (environnementale, congénère...). La première balade a eu lieu le 5 juillet réunissant un petit groupe de 5 chiens et leurs propriétaires pour une promenade en bord de Charente. Prochaine balade le 2 août lieu à définir.



Les cours d'éducation canine ont lieu le samedi à 14h.

Les cours d'agility ont lieu le mercredi à partir de 15h et le samedi à partir de 14h30. Pour pratiquer l'agility il est nécessaire de suivre quelques cours d'éducation auparavant pour valider un certain nombre de critères avant de pouvoir démarrer l'apprentissage de l'agility.

Vous souhaitez plus de renseignements vous pouvez nous contacter par mail : laetiasecherre@yahoo.fr, au 06.32.32.86.04 ou sur notre page facebook : Agility Club Des Vallées

AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE LA BOIXE

Pour cause de pandémie, l'amicale a dû, avec regret, annuler le traditionnel repas « mouton grillé » de juillet et la sortie en bus pour l'ouverture du festival de Confolens en août. Nous donnons rendez-vous à nos fidèles participants à ces 2 animations pour l'an prochain.



Les collectes de sang restent au programme car, pandémie ou non, les malades sont toujours là. Le 20 août et le 22 décembre à St-Amant de Boixe et le 27 octobre à Vars, toujours entre 16h30 et 19h30. Pour un premier don, se munir d'un papier d'identité. Pour toute question médicale, téléphoner auparavant au centre de transfusion de la Charente : 05.45.91.46.44

MCL

MONTIGNAC-CHARENTE LOISIRS

Pour cause de pandémie, MCL a dû annuler ses après-midi club, son concours de belote de juillet et la sortie en bus pour l'ouverture du festival de Confolens. L'association espère reprendre début septembre ses activités normales si les conditions sanitaires le permettent.

A bientôt et prenez bien soin de vous.

AMICALE DES CHASSEURS DE MONTIGNAC

MOT DU PRÉSIDENT (Stephan LEZERAN)

Je tiens à remercier l'ensemble du bureau de leur soutien et de me faire confiance envers la société chasse. Je tiens à remercier les propriétaires de nous laisser chasser sur leurs terres, et de nous informer de la présence de sanglier afin d'éviter des dégâts dans leur culture.

Je remercie les meneurs de chiens qui font un travail efficace avec leurs chiens malgré le coût important à l'année. Cette année nous avons vendu 38 cartes de sociétaire et non sociétaire et 2 cartes invité pour la saison 2019/2020 plus un jeune permis de chasser.

SANGLIERS /CHEVREUILS /NUISIBLES

Cette année nous avons réalisé 17 sangliers à 35 euros le bracelet et 6 sangliers de moins de 20 kilos gratuits, ainsi que 17 chevreuils à 23€ le bracelet. Nous avons effectué 21 battues sur la commune. 146 ragondins ont été capturés aux piègeages et aux fusils, 5 renards en battue ainsi que 45 corbeaux.

LÂCHER DU PETIT GIBIER

La société a lâché 240 faisans et 160 perdreaux, autant d'oiseaux que l'année précédente, les membres du bureau vont se réunir et budgéter les lâchers d'oiseaux pour la saison à venir 2020/2021.

LIÈVRES

Cette année il y a eu 15 lièvres de prélevés sur la commune c'est moins de 3 par rapport à l'année dernière. Suite au comptage qui a été réalisé, trois soirs du mois de janvier, nous sommes en légère augmentation et pour la prochaine saison 2020 /2021 la fédération de chasse nous a imposé que six jours de lièvre.



C.A.C.E

COMITÉ D'ANIMATIONS CULTURELLES ET ÉQUESTRES

L'année 2019 a été clôturée par le premier marché de Noël organisé en association avec le Comité des Fêtes de St Amant-de-Boixe. Les deux équipes se sont réjouies de la réussite de cette journée.



En effet, vingt huit exposants proposaient des produits locaux et artisanaux pour préparer les fêtes. Les enfants ayant participé au concours de dessin étaient très heureux de recevoir un cadeau offert par les deux comités. Des friandises étaient distribuées par le père Noël. Les crêpes et le vin chaud ont également été appréciés par les nombreux visiteurs. En raison de la pandémie de Covid 19 et l'interdiction du gouvernement de réunir du public, le C.A.C.E n'a pu maintenir les manifestations prévues : à savoir, le bric à brac du 16 mai, la soirée du 13 juillet ainsi que le marché de producteurs du 17 juillet.

Les mesures du protocole sanitaire étant encore très strictes aujourd'hui, il a été décidé d'annuler la frairie, le repas moules-frites ainsi que le feu d'artifice. Le vide grenier du samedi 22 août reste pour l'instant sous réserve.

Quant au marché de Noël, il se fera cette année aussi en collaboration avec le Comité des Fêtes de St Amant-de Boixe, si la situation sanitaire le permet.

ANIMATIONS ET MANIFESTATIONS

Les animations programmées (cf bulletin municipal de juin 2019) n'ont pu se dérouler normalement en raison du COVID 19.

AOÛT 2020

- **Jeudi 6 :**
Courses de Chevaux à Marchot Nocturne (19h30 à 23h30)
- **Jeudi 13 :**
Courses de Chevaux à Marchot Nocturne (19h30 à 23h30)
- **Jeudi 20 :**
Courses de Chevaux à Marchot Semi-nocturne (17h30 à 22h00)
- **Samedi 29 :**
Moules frites à 12h00
Salle PMU Hippodrome
Organisé par la Société de chasse
Réservation : Mme Christelle Rollot
Tél.: 06 22 64 01 03 ou par mail : christelle.plancke1@hotmail.fr

SEPTEMBRE 2020

- **Samedi 19 et 20 :**
Journée du Patrimoine
Visite libre du donjon de 10h à 19h.
Exposition au donjon du peintre charentais Claude BENARD.
- **Samedi 26 :**
Journée Citoyenne "nettoyons la nature"
(Voir page 15)

OCTOBRE 2020

- **Samedi 10 :**
Soirée paëlla à 19h00
Salle des fêtes de Maine-de-Boixe
Organisée par la Société de chasse

**! ATTENTION !
Toutes les manifestations
n'auront lieu que si l'évolution
de la situation sanitaire
le permet.**

L'accueil de jour itinérant

Projet innovant porté par la Mutualité Française Charente sous contrôle de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine (ARS), l'accueil de jour itinérant s'insère dans la volonté de maintenir la personne âgée à son domicile. Cette formule permet de répondre aux besoins de notre milieu rural.

A QUI S'ADRESSE-T-IL ?

- Aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées et/ou aux personnes en perte d'autonomie physique et/ou mentale.
- Aux personnes âgées en situation d'isolement social.

COMMENT SE DÉROULE LA JOURNÉE D'ACCUEIL ?

Les professionnels s'installent dans la salle mise à disposition par la commune, et assurent le bon déroulement de la journée en accompagnant la personne malade : pour cela, ils peuvent véhiculer la personne accueillie de son domicile à la salle et vice-versa ; proposent des activités (cognitives, sensorielles, motrices, sociales...) et partagent le repas préparé et apporté par le restaurant de la commune d'accueil.

POURQUOI CETTE JOURNÉE ?

- Afin de proposer des activités de stimulation et de sociabilisation à la personne âgée en perte d'autonomie,
- Il s'agit également, par l'intermédiaire de cet accueil, de proposer un moment de répit à l'aidant.

LIEUX D'ACCUEIL AU PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS

- **Les mardis :**
Salle des associations à Vindelle
- **Les mercredis :**
Grange des sablons, le Breuil, Vouharte



MODALITÉS

Il est nécessaire de remplir un dossier d'inscription que la coordinatrice du dispositif aidera à remplir en se rendant à domicile. Ce dossier fera ensuite l'objet d'une validation par le médecin coordonnateur de l'accueil de jour itinérant.

Au vu de l'expérimentation du dispositif jusqu'en 2021, la totalité du coût de la journée est pris en charge par : l'ARS, le département et la Mutualité Française Charente.

CONTACT :

Mme FAURE Myriam,
coordinatrice de l'accueil de jour itinérant

TÉLÉPHONE :

06 48 66 63 58

MAIL :

m.faure@residencemutualiste16.fr

Camping Municipal Les Platanes**

À la faveur de l'assouplissement du protocole sanitaire lié au COVID-19 et de la fin de l'état d'urgence sanitaire, le conseil municipal, après plusieurs réunions, a finalement décidé d'ouvrir le camping municipal en cette saison si particulière. Ainsi, Les Platanes** accueille les vacanciers depuis le 13 juillet, jusqu'au 30 août.

Suite aux inondations de cet hiver, les agents communaux ont dû redoubler d'efforts pour que tout soit en place afin de réserver le meilleur accueil possible aux vacanciers. Ainsi, tous les travaux de remise en état ont pu être réalisés avant l'ouverture.

Covid-19 oblige, un protocole de nettoyage plus important, les règles de distanciation et les gestes barrières sont et seront strictement appliqués tout au long de la saison.

Plusieurs fidèles se sont manifestés et ont réservé leur emplacement habituel pour la saison. Nous devons mériter la confiance renouvelée depuis des années de ces campeurs séduits par les attraits du village, la qualité de l'accueil, les différentes commodités offertes et le calme de cet écrin de verdure propice à la détente.

Aussi, afin de conserver les deux étoiles du camping et favoriser la communication du lieu, un site internet bilingue a été réalisé www.campingmontignac.fr

Partageons-le, avec nos amis, nos connaissances qui seraient intéressés par le camping local et par Montignac-Charente.

La tendance des vacances près de chez soi tend à se renforcer... Nous avons tous à cœur de faire vivre notre territoire avec son patrimoine, ses services et commerces locaux, faisons de cette saison compliquée une réussite !



Journée citoyenne

Nous souhaitons organiser à nouveau une journée citoyenne qui permettra de mobiliser et d'impliquer les habitants, toutes générations confondues, dans un projet d'amélioration de cadre de vie, axé sur le civisme et la responsabilité de chacun.

Le but étant de rétablir des relations de solidarité, d'entraide et de respect de notre environnement, cette opération consistera à ramasser les déchets sur les bords des routes et chemins. L'année dernière, elle avait remporté un franc succès, grâce à la participation de nombreux habitants qui avaient soutenu cette initiative.

Si ce projet programmé le samedi 26 septembre 2020 et piloté par Mme Bernadette Barreaux, Adjoint au Maire vous intéresse, nous vous invitons à vous inscrire auprès de la Mairie car sa réussite et sa pérennité dépendent de vous !



La gendarmerie endeuillée

Arrivé à la Brigade de Gendarmerie de Montignac-Charente en décembre 2004, Dominique Boulesteix, Maréchal des Logis Chef aimait notre commune et avait décidé d'y rester à sa retraite. Hélas, la maladie, implacable, l'a emporté trop brutalement et trop tôt...



Il laissera derrière lui l'image d'un homme à la fois discret et humble mais doté d'un humour subtil et d'une constante bonne humeur.

Il était très apprécié par sa hiérarchie dont il était très respectueux. Lors de ses obsèques religieuses, la Gendarmerie Nationale lui a rendu un hommage vibrant et sincère, louant son intégrité et son implication sans faille dans ses missions.

Profondément investi dans sa fonction et reconnu par ses collègues par sa capacité d'écoute, il restera pour eux une référence de mesure et d'humanité.

Son métier, c'était sa vie, sa famille, son cocon protecteur. Dominique, c'était un époux aimant et un père modèle pour ses enfants, sa disparition les laisse tristes et désemparés.

A Isabelle, son épouse, Anthony, Chloë et Capucine, ses enfants, ses soutiens admirables, nous adressons nos condoléances émues.

Nous n'oublions pas non plus dans nos pensées les Montignacaises et Montignacais qui nous ont quittés.

Secourisme pour tous

Peut-être certaines personnes se sont-elles retrouvées désemparées devant un problème de santé ou d'accident dans leur entourage. Le but de cette formation n'est pas de devenir médecin, mais de pouvoir prodiguer les premiers soins et gestes avant l'intervention des secours et de sauver une vie.



Nous aimerions votre participation (hélas financière) pour organiser une ou plusieurs session(s) en fonction du nombre de participants.

La formation se déroule sur une journée de 7 heures de théorie et pratique, et gérée par l'UDSP16 (Pompiers de l'Isle-d'Espagnac)

A l'issue de cette formation un diplôme vous sera remis (obligatoire pour certaines écoles).

Cette formation s'adresse à toutes les personnes à partir de 15 à 77 ans et plus.

Un formateur est prévu pour 10 stagiaires.

Le tarif est de 55€ par personne, enfants y compris.

Deux dates sont prévues en fonction du nombre de participants :

- Le Samedi 24 Octobre et/ou
- Le Samedi 31 Octobre

(lors des vacances scolaires Zone A).

Date limite d'inscription le 30 Septembre 2020.

Un plateau repas froid comprenant entrée, plat, dessert, pain et eau peut vous être proposé par les traiteurs : Stéphane Dumont, Le Taillefer ou la boucherie de Montignac, au prix de 12,50€ TTC/personne.

Chèque libellé au nom de votre traiteur choisi, à glisser dans l'enveloppe.



Fédération Nationale
SAPEURS - POMPIERS
DE FRANCE



UNION DÉPARTEMENTALE
SAPEURS - POMPIERS
CHARENTE

Programme de formation

Prévention et secours civiques de niveau 1

Décision d'agrément n°PSC1-1407 A 10 relative à la formation à l'unité d'enseignement "Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1)", délivrée par le Ministère de l'Intérieur à la FNSPF (validité du 1^{er} Janvier 2015 au 31 Décembre 2017)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'unité d'enseignement "Prévention et secours civiques de niveau 1" a pour objectif de faire acquérir à toute personne les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes de premiers secours, conformément aux dispositions en vigueur.

CONTENU DE LA FORMATION

À l'issue de la formation "Prévention et secours civiques de niveau 1", la personne doit être capable :

- D'assurer une protection immédiate, adaptée et permanente pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants
- D'assurer la transmission de l'alerte au service le plus adapté
- De réaliser immédiatement les premiers gestes de secours face à une personne :
 - Victime d'une obstruction des voies aériennes
 - Victime d'un saignement abondant
 - Inconsciente qui respire
 - En arrêt cardiaque
 - Victime d'un malaise
 - Victime d'un traumatisme

INSCRIPTION FORMATION PREMIERS SECOURS

À DÉCOUPER ET À REMPLIR POUR CHAQUE PARTICIPANT

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

N° TÉL : MAIL :

RÈGLEMENT PAR CHÈQUE : Nombre(s) de personne(s) : x 55 € = Total €

Libellé au nom de UDSP 16. Le chèque ne sera encaissé que le jour J.

LE TOUT DANS UNE ENVELOPPE CACHETÉE À REMETTRE OU À ADRESSER :

Formation Premier Secours, Mairie
25 Avenue de la Boixe - 16330 Montignac Charente

Tous solidaires !

SAINT-AMANT-DE-BOIXE ET MONTIGNAC

Belle réussite pour la première édition du marché de Noël



Les bénévoles ont confectionné plus de 500 crêpes.

L'union fait la force. Dimanche, le Comité d'animations culturelle et équestre (CACE) de Montignac-Charente et le comité des fêtes de Saint-Amant-de-Boixe ont organisé pour la première fois un marché de Noël en commun. Géographiquement fort proches, les deux communes ont fait le choix de s'unir pour proposer une manifestation conséquente, avec 28 exposants présents, tous locaux: créations de papier, d'ouvrage de couture, minéraux, vins, huiles, miel, macarons, confitures, foies gras, chocolats, gâteaux secs, paniers colorés... Les nombreux visiteurs n'avaient que l'embarras du choix, pour des idées de repas de Noël ou leurs cadeaux de fin d'année. La dynamique équipe des dames de Montignac était aux fourneaux et elles ont fait sauter plus de 500 crêpes dans la matinée! Stéphane Dumont, le traiteur local, a fait une

démonstration de foie gras poêlé, et il proposait une dégustation de ses succulentes verrines. L'association saintamantoise «Au fil du temps» était représentée par quelques bénévoles qui se sont relayés pour parler du patrimoine local. Ils ont reçu un bel accueil de la part du public et ont cartonné en vendant 29 exemplaires de «Jadis», le bulletin d'histoire de Saint-Amant et de ses environs. La trentaine d'enfants qui ont participé au concours de dessins sur le thème de Noël, ont tous été récompensés par un cadeau. Le père Noël est passé à deux reprises, pour distribuer des friandises aux mômes. Les exposants étaient satisfaits de leurs ventes, certains ont même réservé le même emplacement pour l'année prochaine. Dans la soirée, une fois la salle vidée et rangée, les bénévoles ont fait le point de la journée: une journée très positive.

MONTIGNAC-CHARENTE

Les écoliers sensibilisés à internet

Depuis plusieurs années déjà, la gendarmerie programme une information destinée aux élèves de CE2 du RPI Marsac-Montignac sur les dangers qu'ils encourent en tant que piétons et les règles de prudence à respecter. Cette sensibilisation débouche sur la remise d'un sésame de prudence existant. Une information a été faite par l'enseignante en partenariat avec la gendarmerie. Lundi 3 février, Élodie Gabaud, commandant la brigade de Montignac, est venue donner les résultats du passage du «sésame internet» en présence du maire James Chabauty. Les douze élèves de la classe de Séverine Willem-Dupau ont tous obtenu le sésame, avec une mention spéciale pour les six élèves qui ont répondu juste à toutes les questions.



MONTIGNAC

Exposition au donjon



Les membres de l'association devant le donjon

Artyk, association manloise créée en 2014 pour promouvoir la pratique des arts de façon ludique et décalée pour des personnes de tous les âges, a plusieurs cordes à son arc, organisant des stages de musique, de théâtre, d'écriture, organisant des défilés en mettant en valeur des créations vestimentaires originales issues de récupération et de recyclage de matériaux très divers. Le dimanche 8 mars était «la Journée internationale du droit des femmes», l'association a programmé une nouvelle exposition «Dentelles et travaux d'aiguilles» au donjon de Montignac. La réalisation des objets exposés demande beaucoup de patience, de constance et de rigueur. L'exposition aura lieu les 7 et 8 mars, de 10h à 18h. Entrée gratuite. Renseignements au 06 37 68 74 98.

Montignac Orange inaugure l'arrivée du réseau très haut débit mobile 4G



Élus de Montignac et représentants d'Orange ont inauguré hier, l'arrivée de la 4G sur les hauteurs de Montignac.

1,45 mégabits en débit descendant et 49 en débit remontant. Le test de couverture 4G réalisé en direct par Orange a été concluant hier matin sur les hauteurs de Montignac, à côté de la station d'épuration, sur le site de La Prade. Là où l'opérateur de télécommunication a installé une antenne mobile sur le pylône TDF existant l'été dernier. «Un équipement qui permet aujourd'hui de recevoir la télé haute définition, d'utiliser le streaming vidéo en mobilité, ou de faire par exemple des visioconférences à partir de son mobile, vante Franck Aupetit, le délégué régional d'Orange, en pointant une desserte fibrée souterraine. Le choix est plus coûteux que le faisceau hertzien, mais offre un meilleur service.» Un déploiement du réseau très haut débit mobile 4G qui bénéficie depuis quelques mois à la commune de Montignac, mais aussi à une partie de ses voisines: Saint-Amant-de-Boixe, Vars et Marsac, «une réception en fonction du relief.»

98,4 %, c'est le taux de couverture de la population charentaise en 4G Orange, contre 72,9 % en 2017. «Un réseau qu'on va continuer à moderniser en 2020», dit Franck Aupetit, alors que Montignac fait partie des six nouveaux sites créés en 2019 sur le département. Un service supplémentaire pour les habitants de Montignac qui sont désormais aussi éligibles à la 4G home, une solution d'internet haut débit via le réseau mobile. «Un changement alors qu'on ne captait pas le réseau d'Orange auparavant, souligne le maire de Montignac, James Chabauty, qui y voit notamment l'occasion de booster l'espace de coworking ouvert dans le bourg il y a deux ans. On avait déjà un bon débit qui va être multiplié par trois et qui peut intéresser d'autres professionnels, en plus des usagers réguliers, avocate, vendeur de voiture, association d'agriculteurs et hypnothérapeute.»

MONTIGNAC-CHARENTE

Le château en conférence



La salle multi-usages a fait le plein samedi dernier - environ 150 personnes présentes - pour suivre la conférence de Baptiste Pelletier sur Montignac, du Moyen Âge à la Révolution, son castrum, ses seigneurs, le bourg et ses habitants. Au cours des siècles, Montignac a été la propriété de riches familles: d'abord les Taillefer (1020-1243) qui ont construit le premier château, puis les Lusignan (1243-1370) puis le Vicomte de Thouars (1370-1399) et enfin les La Rochefoucauld (1399-Révolution française). À partir des nombreux documents d'époque présentés lors de la conférence, le public a pu se faire une idée du développement du bourg autour de son château qui, à son apogée mesurait 33 mètres de haut et se voyait depuis Angoulême. Au XV^e siècle, vinrent le temps de la construction de halles au pied des murailles (place des Tours), et des foires aux bestiaux importantes sur la place du marché (place Taillefer). Les nombreux croquis de Claude Chastillon, topographe du roi, et d'Eugène Delacroix ont illustré la conférence, même si, a expliqué Baptiste, Claude Chastillon en a réalisé sans voir personnellement les modèles. En fin de séance, le jeune étudiant a répondu à quelques questions du public, et annoncé qu'il espérait obtenir toutes les autorisations pour effectuer quelques fouilles dans la salle basse du donjon et lancé encore un appel aux personnes qui posséderaient des documents, des informations sur Montignac du XIV^e au XVIII^e siècle, informations utiles à ses études universitaires.

MONTIGNAC-CHARENTE

Des incivilités passibles de sanction

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le service de collectes ménagères géré par Calitom, est assuré toutes les semaines, mais de manière alternée, les sacs jaunes une semaine, les noirs, la suivante. Les élus de la communauté de communes ont réussi à obtenir pour les habitants des centres des bourgs que la collecte des sacs noirs se fasse toutes les semaines, le mardi matin, répondant ainsi à une demande de certains habitants. Les élus espéraient ne plus voir des trottoirs encombrés de sacs sortis bien avant une collecte, et vite éventrés par des chiens ou des chats. La photo montre qu'il y a encore des goujats, n'ayant aucun respect envers les autres, aucun amour-propre et qui, non seulement ne font pas le tri sélectif, mais de plus ne déposent pas leurs poubelles devant leur porte. Mais le contenu des sacs donne très souvent des indices qui permettent de confondre l'auteur de l'incivilité qui est passible d'une sanction.



MONTIGNAC

La distance de sécurité se compte en cagouilles

A Montignac-Charente, malgré la crise sanitaire, on ne perd pas le sens de l'humour. Pour aider les Charentais qui auraient encore un peu de mal avec la distanciation sociale, la mairie a imaginé une version originale pour se représenter la distance à conserver. «Un mètre c'est bien, et ça fait 28 cagouilles. Un mètre cinquante, c'est mieux et ça fait 42 cagouilles!» Conclusion: «En Charente, c'est simple, gardez une distance de 28 à 42 cagouilles entre vous et votre interlocuteur.» Qui mais avec quelle taille de cagouilles et quelle distance entre chaque cagouille? D'accord, on cherche la petite bête parce qu'en réalité, cette règle 100 % charentaise est quand même bien trouvée. Chapeau!



MONTIGNAC

Guy Courtaud est décédé



Guy Courtaud était un des membres fondateurs du CJM.

Guy Courtaud s'est éteint le 21 février, victime d'un staphylocoque. Il était un des membres fondateurs du Cercle des Jeunes de Montignac et depuis 53 ans il y a toujours adhéré. Il en a été président et était ces dernières années, le commissaire aux comptes. Ceux qui l'ont connu gardent le souvenir d'un homme chaleureux et profondément humain. Pionnier dans l'âme, ancien marin, il était un visionnaire passionné et convaincant. Il était avant tout un esprit libre et indépendant. Un mot revient souvent à son sujet: générosité, jamais avare de son temps, ni de son énergie. Un épicurien épris de musique, de chants, de lecture, de canoë, de bons mots et de bons vins.

MONTIGNAC-CHARENTE

Les aînés invités par la commune

Samedi dernier, les aînés de la commune étaient invités par la municipalité au restaurant Le Taillefer. L'occasion pour 46 d'entre eux de se retrouver pour un moment de rencontre et de convivialité. Dans son allocution de bienvenue, le maire James Chabauty a eu une pensée pour les aînés disparus en 2019 et au début de 2020, et pour la dizaine de personnes excusées. Comme à l'accoutumée, le repas a été copieux et les discussions sont allées bon train.



Une 1^{re} expo broderie-dentelle réussie

Le donjon de Montignac a ouvert ses portes ce week-end pour une exposition de véritables œuvres d'art réalisées par des petites mains anonymes. «Dentelles et travaux d'aiguilles» étaient le thème de ces deux jours organisés par l'Association Artyk de Mansle. On y découvrait le travail des dentellières et des brodeuses des XIX^e et XX^e siècles sur divers vêtements, entre autres des robes de mariées, des cols, et des chemises ayant chacune leur propre histoire, parfois réelle ou simplement sortie de l'imagination d'Annie Laparre. Un rouet, de la documentation comme le Petit Écho de la Mode de 1917 ou la Mode Illustrée de 1874. Les visiteurs se sont montrés particulièrement intéressés par les démonstrations de dentelle aux fuseaux d'Annie. Au pied des robes de mariée, un poupon orphelin dans son berceau souhaitait être adopté avec tous ses lardais, une bonne vingtaine, de quoi ouvrir un petit musée. Pour tout renseignement, Marie-Christine Mathieu au 05 49 87 16 59.



MONTIGNAC

Des permanences d'avocat les mercredis



Depuis peu, une plaque a été apposée à l'entrée du 2 bis, avenue des Aveneaux (route d'Aligre). Dorénavant Émilie Lagarde, avocate, y accueille ses clients, le mercredi sur rendez-vous. En effet, si l'avocate a son cabinet principal à Angoulême, elle officie aussi à Montignac le mercredi et à Roumazières le vendredi. Née il y a 35 ans à Vars où habitent toujours ses parents, elle exerce dans le droit de la famille, le droit civil et le droit pénal.

MONTIGNAC-CHARENTE

Une nouvelle centenaire bien entourée



Depuis quelques jours, la commune compte à nouveau une centenaire parmi ses habitants. En effet, le 23 janvier 1920, naissait au Havre Léontine Harand. De son mariage avec Émilien Villot sont nés 16 enfants. Elle a une trentaine de petits-enfants, autant d'arrière-petits-enfants et sept arrière-arrière-petits-enfants. Devenue veuve il y a une quarantaine d'années, elle a vécu en région parisienne, avant de rejoindre sa fille Réjeanne Louveau il y a 12 ans. Si Léontine se déplace seule avec son déambulateur dans la maison de Réjeanne, sa vue défaille l'empêche d'en sortir. Pour fêter ses 100 ans, elle était entourée de ses enfants et leurs conjoints. La municipalité a également tenu à lui fêter son anniversaire.

ORDURES MÉNAGÈRES

Pour avoir une bonne image de notre commune, pour le respect de celles et ceux qui habitent près de ces emplacements, pour ceux qui ramassent vos ordures pour les recycler, déposez vos poches noires et jaunes la veille du ramassage. Merci !

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'entretien des trottoirs, même s'ils appartiennent au domaine public, relève de chacune et de chacun d'entre nous : désherbage en été ou déneigement en hiver sont donc sous notre responsabilité partagée.

L'herbe ne doit plus être considérée comme mauvaise ou sale, elle fait partie de notre environnement urbain. Notre perception doit évoluer. Cela ne veut pas non plus dire qu'on doit laisser tout faire.

Ainsi, chaque habitant est acteur de l'image de sa commune et doit sur son trottoir :

- Arracher / faucher les mauvaises herbes, enlever les feuilles, brindilles ou autres issues de sa propriété notamment, les ramasser, les emmener en déchèterie ou les composter.
- Entretien des haies afin d'éviter tout débordement de végétation sur la voie publique.
- Ne rien laisser dans le fil d'eau du caniveau.

PETITE ASTUCE : L'eau de cuisson des pommes de terre pour désherber naturellement :

Voici un désherbant efficace, naturel et économique, et très simple à faire ! Récupérez tout simplement l'eau de cuisson des pommes de terre, que vous conditionnerez en bouteille ou que vous verserez dans un arrosoir. Vous pouvez ainsi répandre cette eau de cuisson refroidie sur les herbes indésirables.

PRÉSENTATION / CONFÉRENCE / EXPO

L'association "Au fil du temps, le canton de Saint-Amant-de-Boixe" est heureuse de vous inviter à la présentation du numéro 19 de la revue

jadis



Samedi 3 octobre - 15h30
MARSAC
Salle des fêtes

Conférence d'Anaël VIGNET :
"Enjeux et disputes du territoire de la Boixe à l'époque médiévale"

Exposition de Jean-Marie COUSSET
"Marsac en 15 dessins"

Entrée libre

Si vous souhaitez des renseignements sur la revue ou acquérir de précédents exemplaires, vous pouvez contacter : René Ballet (05 45 20 30 81), Martine Chabauty (05 45 39 76 64) et Guy Sélas (05 45 39 73 95).

MAIRIE DE MONTIGNAC-CHARENTE

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h.

En cas d'urgence uniquement, et seulement en dehors des heures d'ouverture de la mairie, vous pouvez laisser un message sur le numéro d'astreinte : 06 33 62 28 95

25, avenue de la Boixe - BP 70201 - 16330 MONTIGNAC CHARENTE • 05 45 39 70 09
E-mail : mairie.montignac-chte@orange.fr • Facebook : MairieMontignacCharente